

## Compte rendu de l'Assemblée Annuelle du 19 mars 2024

En préambule, le bureau de l'ARCEA-Grenoble remercie les **34 adhérents** qui se sont déplacés dans l'amphi Dautreppe. Nous avons, par ailleurs **40 procurations**.

### **- Présentation du CEA /Grenoble par Bruno FEIGNIER Directeur du CEA-Grenoble**

- Présentation des faits marquants 2023 et des évolutions prévues du CEA Grenoble, en particulier, le programme NEXT GEN structurant pour les 4 années à venir, et le passage du LITEN au sein de la Direction des Energies (DES) pour affirmer le rôle du CEA dans la transition énergétique.
- **Nous remercions vivement** le Directeur pour cette présentation très appréciée des participants.



### **- Ouverture de l'Assemblée Annuelle par le Président de l'ARCEA Section de Grenoble**

Les faits marquants de l'année 2023 :

- Poursuite des sorties et voyages en 2023 (3 sorties et 2 voyage réalisés) pour un total de 96 participants
- Poursuite des réunions régulières du bureau et permanence les premiers lundi de chaque mois.
- **Compte-rendu mensuel** diffusé aux adhérents



### **- Rapport moral présenté par Joël GEYNET Président de la section**

Après un hommage aux adhérents décédés dans les derniers mois, Joël GEYNET présente le rapport moral que vous pourrez retrouver **en pages 3 et 4** du présent compte rendu.

On y trouve en particulier le détail des sorties et voyages effectués en 2023, ainsi que les perspectives pour 2024.

*Le rapport moral est **approuvé** par l'assemblée.*



### **- Rapport financier par : Raymonde BOSCHIERO (Trésorière générale) et Bernard FAYDIDE (Trésorier Grenoble)**

En annexe au présent compte rendu (**pages 5 et 6**)

*Le rapport financier est **approuvé** par l'assemblée.*



### **- Election des membres du bureau ARCEA Grenoble**

Le Bureau actuel est reconduit, à l'exception de Vincent LATOUR qui ne se représente pas. A noter que Jacques GARNIER a rejoint le bureau courant 2023.

Deux nouveaux adhérents, Corinne CALVES et Henri PANEK, rejoignent le Bureau en 2024.

**Bienvenue à eux !**



**- Exposé de Bruno DUPARAY, par délégation du Président de l'ARCEA National (Henri CAMUS)**

- \* Quelques informations sur l'évolution de la gouvernance de l'ARCEA (un président et 3 vice-présidents)
- \* Informations sur les changements à la direction du CEA (missions du haut-commissaire, nouvelle DRHRS, ...).
- \* Encore un déficit d'adhésions général sur presque toutes les sections.
- \* Le site internet de l'ARCEA devrait être prochainement rénové : [www.arcea-national.org](http://www.arcea-national.org)

Voir résumé en pages 7 et 8



**- Présentation Mutuelle Humanis par Bruno DUPARAY**

- \* Présentation de travail réalisé par la commission mutuelle de l'ARCEA et des évolutions tarifaires en 2024.
- \* **Rappel** : Un tarif réduit, dit « essentiel », est désormais disponible. Il n'est intéressant que pour les parcours de santé avec peu de besoin de soins.
- \* Possibilités de réduire les restes à charge : reportez-vous à la présentation

Voir résumé en pages 9 et 10

Complémentaire santé du CEA : Tarifs pour 2024

Régime	Catégorie C2 Retraités		Catégorie C2 Conjoint(s) de retraités		Catégorie C2 Conjoint(s) survivants	
	Cotisation	Vous paierez*	Revenu-souciil Vous paierez	Revenu-souciil Vous paierez	Revenu-souciil Vous paierez*	Revenu-souciil Vous paierez
Confort	2190,12€ 177,52€/mois (8,08%)	1902,12€ 158,51€/mois (7,18%)	0€ (0€/mois) (0%)	1785,72€ 148,81€/mois (6,72%)	1902,12€ 158,51€/mois (7,18%)	2190,12€ 177,52€/mois (8,08%)
Essentiel	1200€ 101€ (8,4%)	1032€ 86€/mois (7,1%)	0€ (0€/mois) (0%)	1223,04 € 101,92€/mois (8,4%)	1032€ 86€/mois (7,1%)	1200€ 101€ (8,4%)

  

Options surcomplémentaires individuelles (non applicables au régime « Essentiel »)	Augmentations 2023 → 2024	Retraités et plus de 60 ans	Enfants
Option 1	+5%	192,38€ 16,03€/mois	80,07€ 6,67€/mois
Option 2	+6,3%	352,37€ 29,36€/mois	147,29€ 12,27€/mois
Option 3	+15%	750,97€ 62,58€/mois	317,83€ 26,49€/mois

**- Présentation des activités de l'ALAS par Daniel IMBERT**

- \* Les retraités bénéficient toujours des prestations de l'ALAS : consulter le site OASIS pour y avoir accès <https://oasis.cea.fr/>
- \* Chaque année → faire calculer votre CS (coefficient social)
- \* Rappel : demandes de prestation d'aide handicapé à déposer **avant le 30 novembre** de l'année.

**- Visionnage du diaporama « Uskadi, Terre de Flyschs »**

- \* Ce diaporama a été réalisé par notre adhérente, Dane MEHAULE, dans le cadre d'un voyage effectué au Pays Basque avec la section Géologie de l'UIAD.
- \* **Un grand merci à Dane** pour nous avoir permis d'admirer ces magnifiques paysages et formations géologiques, assortis de commentaires précis !



**- Assemblée conclue par un déjeuner au restaurant « La Queue de Cochon » au Fontanil**

dans une ambiance festive et beaucoup de plaisir à se retrouver pour ce moment de convivialité !



**IMPORTANT** : les présentations sont disponibles sur le site ARCEA Grenoble

<https://arcea-grenoble.fr/>

Joël GEYNET  
Président de l'ARCEA-Grenoble

## RAPPORT MORAL 2023 ARCEA –Grenoble

Je voudrais d'abord avoir une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés en 2022, 2023 et début 2024 :

Georges GIODDA	Christian RISTORI	Jacques RIVIERE
Pierre GUINET	Aimé BOCHET	Robert CORNUET
Gérard-Léopold MARIE	Jean-Noël CHABERT	Guy HERCE
Gérald COULON	Max VERDONE	

Nous avons eu, en 2023 - 10 nouveaux adhérents.

Suite au COVID et à notre réorganisation en 2022 nous sommes partis sur de bonne base, notre section va de l'avant et en 2023, nous avons accompli un travail énorme et j'en profite pour remercier le bureau qui n'a pas ménagé sa peine.

En effet nous avons remis sur pied les voyages, les visites, la trésorerie, le secrétariat, nous avons aussi repris la discussion avec les responsables de l'ALAS.

Le bureau ci-dessous

**Liliane HERCE**, notre secrétaire, a pour fonction de vous informer et de répondre aux questions que vous vous posez ; en plus elle s'occupe des relations avec les autorités du CEA Grenoble et de l'ALAS.

**Dominique GIAI MINET** secrétaire adjointe.

**Martine BALMONT** est responsable des visites et des voyages ; elle vous fait rêver et les activités sont considérablement reparties suite à l'arrêt des restrictions pour le covid.

**Bernard FAYDIDE**, Adjoint au Président et trésorier de notre section, a fait beaucoup de travail pour récupérer tous les dossiers et travailler avec l'ARCEA National. Maintenant nous sommes au clair et parfaitement lisibles.

**André SAUDIN**, trésorier adjoint, nous apporte toute son expérience à notre service.

**Jacques GARNIER** trésorier adjoint en responsabilité avec L'ARCEA National pour le nouveau logiciel

**Dominique JOURDE** s'occupe de notre site internet et du club numérique une fois par mois.

Si vous avez quelques heures à nous consacrer vous serez les bienvenus ; plus nombreux nous serons, plus d'idées et d'activités nous aurons ; faites-vous connaître par téléphone, mail ou un petit mot merci.

En 2023, nous vous avons proposé 3 sorties à la journée et 2 voyages de 3 jours à Marseille puis à Turin, qui ont rassemblé près de 100 participants.

Dates	Sorties ou voyages	Participants
25 janvier 2023	ITER (visite virtuelle)	28
4 mars 2023	Carnaval vénitien d'ANNECY	11
23 mai 2023	Découverte spécialités de ROMANS	16
24-26 juin 2023	Escapade à MARSEILLE (MUCEM et grotte COSQUER)	21
15-17 octobre 2023	Voyage à TURIN et au lac de Viverone	20
	<b>TOTAL</b>	<b>96</b>

*Pour plus de détail, voir les articles sur notre site Internet.*

Le Groupe Argumentaire sur les Energies Nucléaire et Alternatives (GAENA) continue à informer les adhérents et le public. Son site, très visité, est mis à jour régulièrement. En le consultant fréquemment, cela permet de faire la part du vrai et du faux trop souvent répandu.

Nous sommes aux réunions du Conseil d'Administration de l'ARCEA. Un travail important se fait pour la collectivité. En 2023 nous avons accueilli en juin le conseil d'administration de l'ARCEA National

Pour ce début 2024, la galette des rois, qui est chaque année un lieu de rencontre sympathique, a eu lieu le 9 janvier 2024. Nous avons passé un bon moment ; nous étions 46 personnes.

### **Les perspectives de 2024**

Nous avons des voyages et des sorties en cours de préparation.

18 au 22 Mai	Voyage Perraud :-Lac Constance/Forêt Noire
Juin	Musée Charavines et musée de la Galoche
20 Juin	Centrale EdF Saint Alban
Septembre	INES et Lac du Bourget
Novembre	Musée Confluence à Lyon
Décembre	CLINATEC à Grenoble

Nous devons aussi proposer des activités nouvelles, et nous sommes prêts à entendre vos propositions.

Je voudrais remercier la Direction du CEA/Grenoble qui nous héberge, nous aide et reste à notre écoute. Nous avons des rencontres qui nous permettent de nous faire connaître et de faire avancer notre association. Merci.

Nous pouvons aussi vous aider, être à votre écoute, n'hésitez pas, contactez-nous.

Merci de m'avoir écouté.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions, bonne réunion.

Le Président, Joël GEYNET

# Rapport Financier 2023

Présenté par Bernard FAYDIDE, trésorier de la section de Grenoble

Le **total des charges** (tableau de gauche) pour la section de Grenoble s'élève à **12 340,02 €**.

Le **total des ressources** (tableau de droite) a été de **5 013,00 €**, dont 1 628 € de cotisations revenant à la section, versées par 158 adhérents et 20 conjoints. La participation des adhérents aux manifestations culturelles a été de 3 845 €.

Le **résultat d'exploitation** est donc de **-7 327,02 € €** (résultat négatif) qui est essentiellement dû à la contribution de la section aux 2 voyages réalisés en 2023, afin de réduire la participation de nos adhérents.

Le **compte bancaire** (tableaux du bas) de la section de Grenoble dispose en fin 2023, d'un **solde créditeur de 11 871,56 €** en baisse par rapport au solde des années précédentes.

Ceci résulte de la volonté du bureau d'utiliser une partie de nos avoirs pour contribuer au coût des voyages.

En 2024, suite à la signature d'une convention avec l'ALAS, nous devrions obtenir une subvention nous permettant de mieux équilibrer nos comptes.

Exercice 2023 - Compte d'exploitation de Grenoble  
Montant des cotisations transféré au BN : 3 106,00

**158 (+20) adhésions en 2023**

Code	Libellé des charges	Montant
602-1	Fournitures de bureau, téléphone, locations	750.97
602-3	Sites internet (hébergement)	103.28
616-1	Assurances	164.48
618-30	Assemblée Générale ou Annuelle	194.40
623-8	Gratifications	100.00
623-9	Subventions	100.00
660-1	Frais financiers	112.80
678-1	Manifestations culturelles	10 814.09
Total des charges de gestion		12 340.02
Total des charges d'exploitation		12 340.02
Total général		12 340.02

Code	Libellé des ressources	Montant
Total des cotisations		0.00
708-	Cotisations perçues	1 628.00
778-1	Manifestations culturelles	3 385.00
Total des ressources de gestion		5 013.00
Total des ressources d'exploitation		5 013.00
Résultat d'exploitation		-7 327.02
Total général		12 340.02

Recettes: 5 013 €  
Dépenses: 12 340 €  
Résultat: - 7 327 €

Voir Bilan des manifestations culturelles

Exercice 2023 - Compte de bilan de Grenoble

Code	Comptes bancaires	Montant
512A	Compte courant 1 (ex 512-1)	11 871.56
Total des comptes bancaires		11 871.56
Total des comptes de classe 4		0.00
Total général		11 871.56

Capital	Montant	
A nouveau au premier janvier 2023		19 198.58
Résultat d'exploitation à reporter sur 2024		-7 327.02
Total général		11 871.56

## Bilan Financier des Manifestations culturelles 2023

N°	Date	Manifestation	Nombre de participants			Bilan Financier Manifestations Culturelles		
			Adhérents	Extérieurs	TOTAL	Recettes	Dépenses	Solde
1	15/03/2022	Assemblée Annuelle	28	4	32	1 116,00 €	1 657,00 €	-541,00 €
2	14/04/2022	Galette 2023	31	?	31	186,00 €	127,49 €	58,51 €
3	12/05/2022	Visite virtuelle ITER	27	1	28	625,00 €	644,60 €	-19,60 €
4	16/06/2022	Carnaval Vénitien à Annecy	11	0	11	646,00 €	646,00 €	0,00 €
5	30/06/2022	Spécialités de Romans	16	0	16	512,00 €	582,00 €	-70,00 €
6	20/10/2022	Escapade à Marseille	21	0	21	0,00 €	4 587,00 €	-4 587,00 €
7	15/12/2022	Voyage à Turin	20	0	20	0,00 €	2 500,00 €	-2 500,00 €
TOTAL			154	5	159	3 085 €	10 744 €	-7 659 €

← Contribution ARCEA-Grenoble

← Contribution ARCEA-Grenoble

← Contribution ARCEA-Grenoble

→ Soit -48 € / participant

Pas de recette, car les participants ont payé directement le voyageur

### Remarques:

- Pas de subvention ALAS en 2023 (pour rappel nous avions eu 3 000 € de subvention en 2022)
- Mise en place d'une convention ALAS / ARCEA-Grenoble à partir de 2024
  - Subvention de l'ALAS à l'ARCEA-Grenoble pour ...
    - ✓ Favoriser la participation des retraité(e)s CEA et de leurs conjoint(e)s aux voyages
    - ✓ Sous réserve d'adhérer à l'ARCEA

# Rapport Financier 2023

Présenté par Raymonde BOSCHIERO, trésorière générale de l'ARCEA

BUREAU NATIONAL : RAPPORT FINANCIER								
							Pour l'A.A. de Grenoble du 19 mars 2024	
	RESSOURCES		DEPENSES				REPARTITION	
	2022	2023	2022		2023		des 20 € reçus par le B.N.	p. Grenoble des dépenses totales du BN
							(déduction faite de la participation du C.E.A.)	
Abonnements " Courrier des retraités "	14 390,00	13 125,00	14 645,00		12 200,00		5	750
<i>Nbre d'abonnements</i>	2878	2625						150
Adhésions U.F.R./C.F.R.	10 338,00	9 852,00	10 237,60	24 883	10 248,80	22 449	3	474
Cotisations (hors Abts et U.F.R/C.F.R..)	39 572,00	37 756,00						158
	3446	3284						
Produits financiers	919,72	1 722,76						
Publications et Frais de routage	20 000,00	20 000,00	27 660,76	27 661	27 448,17	27 448	1,8	277
	Participation du CEA							
A.G. Obligatoire au niveau du B.N. pour l'ARCEA								
A.G.O. et Frais de routage (avec 50eme anniv. en 2022)			13 509,77	13 510	11 138,24	11 138	2,6	415
Budget du BN pour l'ensemble de l'ARCEA								
Avocat - Actions spécifiques et sociales			2 900,50		3 630,00		0,8	135
Mutuelle					794,63		0,2	30
Part. à des équipts inf. pour des sections			1 274,78					
Subvention pour la section "Bretagne					1 000,00		0,2	37
Action défense du nucléaire (GAENA)			2 970,64		4 517,36		1,1	168
Déplacement des représentants du B.N. et des sections aux C. A, - A.G et A.A.			11 557,53		13 871,96		3,3	516
				18 703		23 814		
Budget du BN								
Frais de repas p. les réunions du GAENA et des C.A.			1 070,90		1 567,68		0,4	58
Frais de transport			573,83		1 673,53		0,4	62
Frais de Gestion, Financiers et Assurance			3 065,34		3 303,47		0,8	123
Site Internet et video communication			1 139,40		1 641,42		0,4	61
				5 849		8 186		
	85 219,72	82 455,76	90 606,05	90 606	93 035,26	93 035	20	3106

# Présentation du Bureau National à l'Assemblée Annuelle de Grenoble en 2024

Tout d'abord la planche d'introduction résume de façon symbolique ce que nous sommes : 9 Sections et un Bureau National.

Le Bureau National est constitué de : un président, de 3 vice-présidents, d'une Secrétaire Générale, d'une Trésorière Générale, d'une secrétaire et de conseillers (assurance décès, mutuelle, GAENA, publications, site web). Deux postes sont à pourvoir.

**Quelques informations concernant le CEA** : vous avez tous entendu parler de la relance du nucléaire en France avec 4 points qui concernent directement le CEA : le repositionnement du Haut-Commissaire au plus près du Premier ministre, la relance des investissements dont la poursuite du RJH (Réacteur Jules Horowitz à Cadarache), l'augmentation des effectifs pour le civil (500 en trois ans) (hors assainissement démantèlement) et le rapprochement entre l'IRSN et l'ASN.

En ce qui concerne le Haut-Commissaire, il s'agit de Vincent Berger qui a été nommé à cette fonction par décret du 13 septembre 2023 et qui est donc maintenant rattaché au SGDSN donc directement auprès du Premier Ministre.

Au niveau des mouvements de personnel à la Direction du CEA, nous pouvons noter que Marie-Dominique FAIVRE a été nommée directrice de DRHRS.

**Quelques nouvelles de l'ARCEA** : la section Paris/FAR rejoint Saclay et la fusion de ces deux Sections forme la Section Paris-Saclay-FAR. Quant à la Section Vaujours, elle rejoint DAM/IDF.

## Les activités de L'ARCEA

L'ARCEA a constitué 4 groupes de travail qui ont été validés en Conseil d'Administration qui est, je vous le rappelle, notre instance décisionnelle.

Un premier groupe a pour charge de réaliser une enquête sur l'ARCEA avec comme thème « qu'attendez-vous de nous ? ». Le but est d'attirer et de conserver des adhérents en leur proposant ce qu'ils attendent de notre association.

Un deuxième groupe va reprendre le travail sur le comparatif (initié par une équipe du Ripault) entre différentes Mutuelles, sujet on ne peut plus d'actualité compte tenu des augmentations de cotisations assez conséquentes de ces derniers temps.

Un troisième groupe de travail va s'occuper de fiscalité ou plus précisément de préparer les démarches à réaliser pour que l'ARCEA soit reconnue association d'intérêt général. Certains frais pourraient alors être considérés comme déductibles par les adhérents de leurs impôts sur le revenu.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, un groupe de travail sur le logiciel 'adhérent trésorerie' est en cours. Il s'agit de prévoir le remplacement de notre logiciel actuel dont le concepteur et mainteneur souhaite passer la main. A défaut d'avoir trouvé un ou des adhérents prêts à s'investir ou même une société de Tierce Maintenance Applicative (TMA), ce groupe va tester un des rares logiciel du « commerce » alliant la gestion des adhérents et la comptabilité (dont la billetterie).

## Les effectifs de l'ARCEA

C'est un sujet de préoccupation : en effet ces effectifs baissent année après année et un des buts que nous avons c'est bien de stopper cette baisse et de remonter nos effectifs. En effet lorsqu'on regarde la planche des ratios Adhésion/Départs l'ARCEA se situe à 0,4 (0,6 en 2023), pour simplifier 1 adhésion pour 2 départs. Il y a des disparités entre Sections : les Sections de taille moyenne semblent être moins touchées. Pourquoi ? Plusieurs explications peuvent être avancées, sans être étayées par des données précises. (L'enquête citée plus haut pourra peut-être fournir des éléments de réponse).

Notre objectif est d'inverser cette tendance. Peut-être pourrions nous aussi garnir le centre de la France dans la planche de présentation avec une Section GRAMAT ? Ou encore convaincre l'IRSN de créer une Section et de rejoindre l'Association des Retraités du Groupe CEA ?

## Le bulletin de l'ARCEA, votre bulletin

Le contenu est maintenant validé par un comité de rédaction qui est constitué de volontaires issus des Sections et qui est en charge de sélectionner les articles lui parvenant de la part des adhérents en veillant à une neutralité politique, religieuse et en évitant les articles trop personnels, de rassembler les articles dits institutionnels comme les compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire, les statuts et

le règlement intérieur lorsqu'ils changent, également les dernières informations concernant l'assurance décès et la mutuelle ainsi que les éléments de divertissement et articles divers, de proposer une mise en page à l'imprimeur qui retravaillera forcément l'ensemble et, avec un comité de lecture, de vérifier l'orthographe sur la maquette avant que le Directeur des publications ARCEA ne délivre le bon à tirer. Nous souhaitons aussi que ce bulletin contienne des nouvelles même brèves de chacune des sections pour que chacun soit au courant de ce qu'il se passe dans les autres sections.

### **Dossier Mutuelle**

Voir le texte de Bruno

### **GAENA**

Un autre groupe qui nous pose quelque souci c'est le GAENA (Groupe Argumentaire sur les Énergies Nucléaires et Alternatives) qui d'une part a besoin d'être restructuré et dont nous souhaitons une réouverture vers l'ensemble des activités du CEA et pas seulement la production d'énergie. il y a un vrai besoin de réactualisation et de restructuration des fiches existantes et bien sûr une ouverture vers les thèmes innovants (c'est déjà en cours). SMR, Solaire, Éolien, Hydrogène, Gestion d'un réseau fortement décentralisé, non maillé... .

### **Site web ARCEA**

Enfin nous avons également un grand chantier en cours qui nous prendra un certain temps c'est une refonte complète de notre site web qui aujourd'hui est un peu fouillis, un peu obsolète ne serait-ce que technologiquement et qui mérite d'être plus facile à consulter par chacun des adhérents et avoir peut-être des informations beaucoup plus précises et plus faciles d'accès pour les adhérents.

Tout ceci nous promet une bonne année de travail au Bureau National !



# Mutuelle CEA-MHN

## Résumé de la présentation AA Grenoble 2024.

La commission mutuelle de l'ARCEA a poursuivi ses travaux en 2023 afin de défendre les intérêts des retraités auprès des instances de la mutuelle et du CEA. Le message qui a été diffusé à l'ensemble des adhérents de l'ARCEA en décembre dernier résume les difficultés rencontrées.

A noter que nous avons pu rencontrer la nouvelle DRHRS en octobre dernier. Rencontre qui nous a permis de lui faire part de nos inquiétudes sur la perte d'attractivité de la mutuelle CEA pour les retraités du fait des fortes augmentations de ces dernières années.

### Les évolutions 2023

Le contrat relatif à la mutuelle CEA a fait l'objet d'évolutions en particulier pour la catégorie des retraités. Parmi ces évolutions :

- 1. La création d'un nouveau régime à garanties minorées dit « ESSENTIEL » pour les retraités.** En 2023 environ 10% des adhérents retraités ont opté pour cette nouvelle grille de remboursement qui se limite en grande partie au 100% santé.
- 2. De nouvelles améliorations des garanties ont été apportées au contrat de base dit CONFORT** en particulier pour les consultations de spécialistes, les médecines alternatives ainsi que pour les implants dentaires. Il en résulte dans les premiers bilans 2023 que les restes à charge des assurés, concernant ces prestations, ont diminué significativement.

### Comment expliquer l'augmentation de 20% sur les cotisations 2024 pour le régime confort ?

Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- L'amélioration des prestations comme explicité plus haut,
- Une dérive des coûts et des dépenses de santé pour 2023 évaluée à 7,3% due en partie à la prise en charge par les mutuelles du 100% santé.
- Une prévision d'évolution des dépenses de 7,4% pour 2024 qui prend en compte les reports de charges de la sécurité sociale vers les mutuelles ainsi que les revalorisations de certains actes médicaux.
- Auxquels il faut ajouter la dissociation des comptes des retraités et des actifs.

A noter que l'apport financier du CEA qui est passé à 19€ mensuels en 2024 (contre 16,40€ en 2023). Ceci explique la légère baisse sur le contrat Essentiel.

Concernant les options, après une réduction notable en 2022 (-30%) et un maintien des cotisations en 2023, on constate une légère augmentation en 2024.

### Informations importantes à connaître

- Seul le régime « Confort » permet de souscrire à une des 3 options de surcomplémentaire proposées par MHN.
- Si vous êtes adhérent au régime « Confort », vous pouvez demander à changer pour le régime « essentiel » AVANT LE 15 MARS 2024.
- Si vous avez opté pour le régime « essentiel » début 2023, vous ne pouvez pas revenir au régime « Confort » avant 2026.
- Un changement d'option ne peut intervenir qu'au 1<sup>er</sup> janvier à condition d'en avoir fait la demande avant le 31 octobre de l'année précédente.
- Une sortie du régime des options peut se faire à tout moment. Elle devient irréversible.
- Une sortie du contrat de base CEA peut se faire également à tout moment. Elle sera irréversible.

### Comparatif entre régimes de mutuelles

La commission mutuelle a repris à son compte la méthodologie proposée par l'ARCEA du Ripault pour mener une analyse comparative entre régimes de mutuelles. Cette méthode évalue le montant global de la dépense de santé selon 3 types de parcours : parcours de santé minimal, moyen et important. Montant qui est la résultante de la cotisation plus le reste à charge.

Il en ressort de cette analyse :

- Que les options perdent de leur intérêt du fait des améliorations de garanties dans le régime Confort.

- Que le régime Essentiel présente un intérêt pour ceux qui ont un parcours de santé modéré voire faible avec le risque d'un reste à charge plus important,
- Que le régime Confort permet de garantir une maîtrise des dépenses en cas de besoins plus importants de soins.

### Point sur les évolutions de structure

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises, l'ARCEA a défendu, dans l'objectif d'avoir une meilleure équité sociale, que le critère d'octroi du statut de conjoint ayant droit soit basé sur le revenu du foyer fiscal et non pas sur le seul revenu du conjoint comme actuellement.

L'étude réalisée par MHN en ce début d'année, sur la base de l'enquête menée fin 2022 auprès des retraités, avait permis d'évaluer l'impact pour plusieurs critères de seuil de revenu du foyer sur le nombre de foyers concernés ainsi que sur les cotisations.

La Direction du CEA et les organisations syndicales n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un critère de seuil à retenir. Dans ce contexte la Direction du CEA a décidé de ne pas modifier le critère de détermination du statut de conjoint ayant droit.

### Réseaux de soins

MHN s'est affilié au réseau KALIXIA pour proposer des prestations santé à tarifs négociés.

Il est recommandé de s'adresser aux praticiens adhérents au réseau pour limiter son reste à charge.

### Aide sociale mutuelle CEA et MHN

Pour ceux qui, en raison de dépenses exceptionnelles de santé, auraient besoin d'une aide financière ils peuvent appeler le **3996**.

Selon le cas et le contexte, deux commissions peuvent intervenir : soit la commission sociale gérée dans le cadre de l'accord CEA, soit le dispositif d'aide sociale de MHN.

### Les cotisations pour 2024

- **Pour le régime de base**

*Pour rappel : les enfants à charge de moins de moins de 26 ans et handicapés quel que soit leur âge sont couverts à titre gratuit.*

Régime	Catégorie C2 Retraités		Catégorie C2 Conjoint de retraités		Catégorie C2 Conjoint survivants	
	Cotisation	Vous paierez*	Revenus<seuil Vous paierez	Revenus>seuil Vous paierez	Revenus<seuil Vous paierez*	Revenus>seuil Vous paierez
<b>Confort</b>	<b>2130,12€</b> 177,51€/mois (+19,6%)	<b>1902,12€</b> 158,51€/mois (+20,1%)	<b>0€</b> 0€/mois (inchangé)	<b>1785,72€</b> 148,81€/mois (+9,20%)	<b>1902,12€</b> 158,51€/mois (+20,1%)	<b>2130,12€</b> 177,51€/mois (+19,6%)
<b>Essentiel</b>	<b>1260€</b> 105€/mois (inchangé)	<b>1032€</b> 86€/mois (-2,5%)	<b>0€</b> 0€/mois (inchangé)	<b>1223,04 €</b> 101,92€/mois (inchangé)	<b>1032€</b> 86€/mois (-2,5%)	<b>1260€</b> 105€/mois (inchangé)

\* Participation CEA à la couverture santé des retraités affiliés au contrat collectif du CEA : **19€/mois en 2024**

- **Pour les options**

Options surcomplémentaires individuelles (non applicables au régime « Essentiel »)	Augmentations 2023 → 2024	Retraités et plus de 60 ans	Enfants
<b>Option 1</b>	<b>+5%</b>	<b>192,38€</b> 16,03€/mois	<b>80,07€</b> 6,67€/mois
<b>Option 2</b>	<b>+6,3%</b>	<b>352,37€</b> 29,36€/mois	<b>147,28€</b> 12,27€/mois
<b>Option 3</b>	<b>+15%</b>	<b>750,97€</b> 62,58€/mois	<b>317,83€</b> 26,49€/mois